



Ministère des Solidarités et de la Santé

Mme Agnès Buzin

Ministre des Solidarités et de la Santé

14 Avenue Duquesne

75350 Paris

Objet : *l'impossible garantie par les chirurgiens-dentistes de la protection des données personnelles de santé des patients*

Le 5 février 2019 ;
à Cenon.

Madame la Ministre,

Nous vous sollicitons pour obtenir une réponse quant aux solutions possibles devant cette situation problématique : les chirurgiens-dentistes ne peuvent pas garantir à leurs patients la protection de leurs données personnelles de santé.

En effet, alors que la CNAM utilise des codes de regroupement d'actes afin de préserver la confidentialité des actes effectués, lors du traitement des dossiers par des agents administratifs, les complémentaires ont accès aux codes affinés à travers le devis conventionnel.

Ce devis conventionnel a remplacé la note d'honoraires au cours de la précédente convention. Depuis, le SFCD n'a eu de cesse d'alerter sur la rupture du secret médical avec l'utilisation de ces codes affinés sur ce devis conventionnel, comme avec les radiographies demandées par les complémentaires.

Le SFCD a appris que ce devis allait faire, d'ici l'été 2019, l'objet de nouvelles négociations de la part des partenaires conventionnels. C'est l'opportunité d'apporter une réponse à ce problème, car, la rupture du secret médical par le chirurgien-dentiste est bien réelle, même si ce n'est pas lui qui transmet le devis à la complémentaire, mais le patient auquel il l'a remis.

Nos alertes n'ont pas été entendues.

Nous espérons que celle que nous vous adressons le sera, car les chirurgiens-dentistes ne peuvent répondre aux obligations mises en place par le RGPD.

La CNAM respecte et fait respecter le secret médical et donc la protection des données personnelles par les codes de regroupement, que ce soit pour les remboursements ou le suivi de dossier.

Par contre, la CNAM est signataire du devis conventionnel qui lève le secret médical et ne permet pas la protection des données personnelles puisqu'il comporte des codes affinés : cette signature a ouvert la voie à la connaissance par les complémentaires de ces codes affinés.

Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes
22 avenue de la Grande Armée – 75017 Paris
E mail : sfcd@sfcd.fr

Le SFCD considère que les chirurgiens-dentistes se trouvent donc victimes d'un imbroglio juridique engageant leur responsabilité par rapport à la divulgation du secret médical et à la protection des données personnelles des patients.

En effet, ils sont obligés, par ce devis conventionnel confirmé dans la nouvelle convention malgré le RGPD, d'aller à contrario du code de la santé publique, du code de déontologie, du code de la sécurité sociale, du code pénal et maintenant du RGPD.

Nous vous sollicitons donc pour obtenir des réponses claires, non interprétables à cette question : comment les chirurgiens-dentistes vont-ils pouvoir attester auprès de leurs patients comme auprès des institutions, de la protection des données personnelles de santé ?

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions de croire, Madame La Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Dr Nathalie DELPHIN
Présidente du SFCD
nathalie.delphin@sfdc.fr

NB : courrier également adressé à :

Académie Nationale de Chirurgie Dentaire : Dr Daniel Nebot, Président

Association Dentaire Française : Dr Joël Trouillet et Jean-Patrick Druo, Secrétaires Généraux

CNSD/Les CDF : Dr Thierry Soulié, Président

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : Mme Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente

Conseil National du Numérique : Mme Salwa TOKO, Présidente

Défenseur des droits : M Jacques Tubon

Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux : Dr Patrick Solera, Président

Ordre National des Chirurgiens-Dentistes : Dr Serge Fournier, Président

UNCAM : M Nicolas Revel, Directeur Général

Union Dentaire : Dr Philippe Denoyelle, Président

UNOCAM : M Maurice Ronat, Président

Union Nationale des Associations Familiales : Mme Marie-Andrée Blanc, Présidente

Union NAtionale Professionnelles Libérales : M Michel Chassang, Président